



Formation et recherche

AMBITION

La région Guyane est l'une des régions les plus dynamiques en terme de démographie. *La jeunesse est l'une des composantes phares de cette dynamique*. Pourtant, nous lui offrons une place *marginale*. Un nombre trop important d'enfants n'est pas scolarisé, près de la moitié des jeunes guyanais n'ont aucune qualification. De plus, le manque ou la vétusté des équipements, des matériels et l'insuffisance des personnels ne permettent pas d'offrir une éducation de qualité à tous et assurer l'insertion professionnelle des jeunes. De profondes *inégalités sociales et territoriales* se creusent quant à l'accès aux savoirs scolaires et universitaires.

Par ailleurs, les *filères professionnelles* ne sont pas toujours *adaptées au contexte socio-économique guyanais*. Elles reproduisent un modèle métropolitain peu flexible, qui crée un décalage entre les qualifications acquises et les réels besoins du marché de l'emploi. Enfin, les filières de formation professionnelle ne sont pas assez diversifiées et les centres de formation font face à des difficultés matérielles. Certains collégiens ne peuvent poursuivre leurs études à cause d'un nombre de places insuffisant dans les lycées professionnels.

Il est grand temps de réagir et d'offrir un horizon plus prometteur à cette jeunesse qui revendique *légitimement sa place pour construire la société guyanaise de demain*.

Répondre à ces attentes et aux besoins de la jeunesse est une des clés pour préparer l'avenir de la Guyane dans de bonnes conditions. Investir dans la *formation et la recherche*, autrement dit, dans *l'intelligence des femmes et des hommes* de notre région est la garantie d'un développement socio-économique partagé et durable.

ACTIONS PRIORITAIRES

Réduire les inégalités d'accès à l'école

- recensement des jeunes en situation d'échec scolaire avec l'aide de ONS
- accompagnement social des familles en difficulté
- développement des dispositifs de la "2ème chance"

Développer des infrastructures scolaires et préscolaires

- élaboration d'un plan de rattrapage pour la construction de collèges et lycées bio-climatiques dans les bassins de vie

- mise en réseau des associations qui gèrent le dispositif "familles d'accueil"
- création d'internats annexés aux établissements scolaires
- amélioration des conditions d'accueil des enseignants en zones isolées

Faciliter le transport scolaire

- amplifier la création de lignes de transport
- amélioration des infrastructures de transport (pirogues, débarcadères...)
- attribution d'une aide pour le financement des déplacements des scolaires pour les familles les plus démunies

Développer l'enseignement à distance : e-learning

- campagne de communication sur les programmes existants
- équipement des communes isolées en matériels informatiques
- dotation en personnel d'encadrement et en outils de formation à distance

Adapter l'enseignement au contexte (social, culturel, économique, géographique) local

- organisation de cours de mise à niveau
- développement du soutien scolaire pour les élèves en difficulté
- création d'outils et de méthodes d'apprentissage adaptés
- systématiser l'inscription d'un module optionnel sur les cultures et langues locales, dans le cursus de formation initiale et continue des professeurs d'école

Soutenir la formation professionnelle et technologique par l'adaptation de l'offre existante aux besoins du marché de l'emploi

- augmentation du nombre de places disponibles en formation professionnelle et technologique
- création de filières professionnelles et technologiques propres à la Guyane (ex : énergies renouvelables, l'écotourisme, agro-foresterie, bois, horticulture-ornementale, paysagistes, agro-transformation etc.)

Développer la recherche scientifique et juridique

- mise en place d'échanges entre scientifiques de différentes disciplines, spécialistes de la biodiversité amazonienne
- création d'une structure régionale de recherche sur la biodiversité
- amplifier la mise en place de cursus de formation en 3e cycle, en relation avec la connaissance de la biodiversité
- développer la recherche des milieux naturels et de la biodiversité (molécules cosmétiques, pharmacopées, ressources hydriques...)

- développer la recherche agronomique pour lutter contre l'utilisation des pesticides et d'engrais chimiques
- formation de juristes en vue d'une meilleure protection des savoirs de la biodiversité
- mise en place d'un observatoire des ressources naturelles